



PAR COURRIEL

Québec, le 11 août 2025

Monsieur Jean-Robert Poulin
Porte-parole
Kruger Energie Saint-Paul-de-Montminy
jean-robert.poulin@kruger.com



INFORMER

**Objet : Projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale dans la
MRC de Montmagny – Questions complémentaires – DQ25**



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **13 août à 16 h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney pour Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Dans votre réponse à la question 1 du DQ13.1, vous indiquez qu'un contrat d'option a été signé avec la propriétaire de la Pourvoirie Beaulieu, et que l'éolienne B1 serait déplacée. Veuillez fournir une mise à jour de la carte 8A (PR6-SPDM, p. 79 PDF) indiquant le nouvel emplacement projeté de l'éolienne B1.
2. Quel serait le montant annuel total versé aux propriétaires fonciers, avant indexation (réponse 5 du DQ13.1, p. 3 PDF)?
3. Concernant la portion de la ligne de transport d'électricité privée qui serait située en terres publiques sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (DT1, p. 18), est-ce que des paiements fermes ou autres formes de compensation pour la municipalité y sont associés? Dans l'affirmative, veuillez préciser ce montant.
4. Dans l'éventuel suivi prévu pour les chauves-souris, est-ce que les éoliennes qui seraient situées à proximité du point d'inventaire CH04 seraient considérées? Le cas échéant, veuillez préciser lesquelles.